Charente, MM. Déroulède, Laroche-Joubert, Cunéo d'Ornano.

Cher, M. Henry Marc; Corse, MM. Arène, le comte Pozzo di Borgo; Eure-et-Loir, MM. Deschanel, Isambert.

Quand M. Deschanel se proclame élu lui-même, les socialistes font entendre des ricanements.

Finistère, MM. de Kerjegu, le comte de Mun; Gers, MM. Lasier, Decker; Gers, M. Paul de Cassagnac est validé.

M. Wilson validé

Indre-et-Loire. Le rapporteur expose que les raisons invoquées contre l'élection concernant diverses erreurs aux listes d'émargement n'ont pas paru fondées ; il conclut à la validation. M. Wilson est proclamé élu sans opposition.

M. ROCANET s'écrie : Très-bien.

Le défilé reprend.

Quand les rapporteurs veulent lire, en entier, leur rapport, on leur crie : « Conclusion ! conclusion ! » c'est la validation à la vapeur.

Haute-Loire, M. Charles Dupuy; Loire-Inférieure, MM. le comte de Pontbriand, le marquis de la Ferronnays; Mayenne, MM. le comte d'Elva, le prince de Broglie; Loiret, MM. Cochery, Rabier, Viger; Marne, MM. Léon Bourgeois, Valle, Mirman; Meurthe-et-Moselle, M. Mézières; Meuse, M. Poincaré; Orne, MM. le comte de Levis-Mirepoix, Christophle.

Pas-de-Calais, MM. Taillandier, Rose.

NORD. — MM. Loyer, Debève, le baron des Rotours, Bersez, Rogez, Dansette, Henry Cochin, Guillain, Pilchon, Barrois, Delaune, le comte de Montalembert, Lepez, Sirot-Maliez, l'abbé Lemire, Guillemin, Eliez-Evrard, Weil-Maliez.

Pas-de-Calais, MM. Boudenoot, Adam, Basly, Lamendin, Fanien, Georges Graux ; Orne, M. le baron de Mackau; Rhône, M. Aynard; Basses-Pyrénées, M. Barthou; Hautes-Pyrénées, M. Edmond Blanc.

Seine : MM. Mesureur, Chassaing, Paulin Méry, Viviani, Brisson, Denys Cochin, Ernest Roche, Maurice Bindet, Georges Berry, Georges Berger, Sembat, Groussier, Baudin, Lockroy, Millerand, Alphonse Humbert, Vaillant, Chauvières, Rouanet, Millevoye, Clovis Hugues, Coutant, Graisset, Walter.

Seine-Inférieure, M. de Montfort ; Saône-et-Loire, M. Sarrien ; Seine-et-Oise, MM. Gauthier de Clagny, Marcel Habert, Berteaux ; Deux-Sèvres, MM. de la Porte, Savary, Beauregard ; Tarn, M. le Baron Reille ; Vaucluse, M. Pourquery de Boisserin ; Vendée, MM. Baudry d'Asson, Guillemet, Paul Bourgeois ; Vosges, MM. Méline et le comte d'Alsace.

La Chambre a validé, en tout, aujourd'hui, 397 élections ; elle est donc régulièrement constituée.

La vérification des pouvoirs est renvoyée à demain, trois heures. La séance est levée à 5 heures 45.

Nouvelles du Jour

La réorganisation du Comité consultatif des Chemins de fer

Paris, 5 juin. — Le *Journal Officiel* publiera, demain, un décret, rendu sur la proposition du ministre des travaux publics, et réorganisant le Comité consultatif des chemins de fer.

Au nombre des membres de ce comité figurent MM. Guillemin, député du Nord ; Jonnart, ancien ministre, député du Pas-de-Calais, et Herbart, président de la Chambre de commerce de Dunkerque.

Le pourvoi Zola

Paris, 6 juin. — La date des débats du pourvoi Zola devant la chambre criminelle de la Cour *suprême vient* d'être fixée : l'affaire viendra le 16 juin. M. le conseiller Accarias fera le rapport ; M. l'avocat général Puech occupera le siège du ministère public.

Le double assassinat de Charenton Arrestation du coupable

Paris, 6 juin. — Pinguez, qui assassina, avant-hier, Mme Bertrand et son neveu, à Charenton, vient d'être arrêté à Mulhouse.

Victoire de Bourillon au Vélodrome de Berlin

Berlin, 6 juin. — Deuxième jour des courses internationales de vitesse au Vélodrome de la Chaussée des Electeurs.

Bourillon, Français, est arrivé *premier*, au milieu des ovations du public. Arend est arrivé second.

Un assassinat dans le Jura

Lons-le-Saulnier, 6 juin. — Un bûcheron, de nationalité italienne, nommé Blanchetti, âgé de trente-six ans, a été assassiné, près de Dôle, par deux ouvriers italiens qu'il avait engagés récemment. Les assassins sont en fuite ; le vol a été le mobile du crime.

Les troubles d'Algérie. — Les condamnations encourues par M. Max Régis et ses amis.

Alger, 6 juin. — Le gouverneur général a transmis, aujourd'hui, à Paris, avec avis favorable, les demandes des recours en grâce des députés anti-sémites d'Algérie en faveur de M. Max Régis et des autres condamnés au sujet des derniers troubles. Le Parquet a également donné avis favorable.

Une condamnation à mort

Alger, 6 juin. — Le conseil de guerre a condamné à mort le disciplinaire Joseph qui, après avoir tiré au sort avec trois de ses camarades pour savoir lequel d'entre eux tuerait l'adjudant de service, aurait blessé grièvement l'adjudant d'un coup de pioche à la tête. Joseph a refusé de dénoncer ses camarades.

Les crimes de Vacher

Belley, 6 juin. — De la confrontation de Vacher avec quatre témoins venus de Clermont (Haute-Marne) il ressort qu'il est bien l'auteur de l'assassinat de la petite Jeanne Meurio, commis dans les bois de Brecourt, le premier mai 1897.

Incendie d'une minoterie à Marseille

Marseille, 6 juin. — Une minoterie a été détruite par un incendie dans la banlieue. Il y a plusieurs centaines de milliers francs de dégâts.

Le mouvement révolutionnaire à Saint-Domingue

Londres, 6 juin. — Un télégramme du Cap-Haïtien apporte des renseignements sur le mouvement révolutionnaire à Saint-Domingue, mais il ne confirme point le bruit de l'assassinat du Président de la République dominicaine qui a couru ces jours derniers.

Suivant ce télégramme, les insurgés auraient pris la ville de Santiago-de-los-Caballeros, mais d'autre part il serait également exact qu'ils auraient été battus à Monte-Cristi, où le président Heureaux s'était rendu en personne.

Le don de M. Félix Faure à Pétersbourg

Pétersbourg, 6 juin. — Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de consacrer à l'organisation d'un asile de nuit les 25,000 roubles donnés par M. Félix Faure, pendant sa visite à Pétersbourg, pour les indigents de cette ville.

Aux îles normandes

Cherbourg, 5 juin. — Depuis quelques jours, les Anglais font aux îles anglo-normandes, à Jersey et à Guernesey principalement, divers préparatifs belliqueux qu'il est bon de signaler. Les îles viennent d'être pourvues d'une provision de fusils du dernier modèle, permettant d'armer en quatre heures les hommes des milices. L'expérience de cette petite mobilisation a été faite tout récemment avec succès.

France et Russie

Vienne 6 juin. — La députation des officiers russes du régiment d'infanterie de Bomsk est partie pour Paris.

Sébastopol, 6 juin. — Le navire français *Léger* est arrivé ici hier. Répondant au salut des marins français, les Russes ont tiré le canon, puis les orchestres ont joué la *Marseillaise*. L'accueil a été très solennel.

Jubilé médical

Rome, 6 juin. — De nombreux professeurs de chirurgie italiens et étrangers et des étudiants ont pris part, dimanche, à la fête qui a eu lieu, à la salle de clinique chirurgicale, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'enseignement du professeur Durante, sénateur, ancien élève à la Faculté de Paris.

Le ministre de l'instruction publique a remis à M. Durante, au nom du roi, les insignes de grand officier de la Couronne d'Italie.

Les étudiants lui ont offert le recueil de ses travaux scientifiques et une médaille d'or.

Le jubilé de François Joseph

Vienne, 6 juin. — Les journaux annoncent que les fêtes du jubilé de l'empereur François-Joseph sont fixées à la seconde quinzaine d'août. On croit que treize têtes couronnées y participeront.

Une crise en Perse

Téhéran, 6 juin. — Le grand-vizir Amine-ed-Daouleh a donné sa démission, qui a été acceptée.

On constitue un nouveau cabinet, sous la présidence de Mouchir-ed-Daouleh.

Les élections serbes

Belgrade, 6 juin. — Les élections ont eu lieu avec calme dans tout le pays.

On a élu 112 libéraux, 62 progressistes, 19 neutres et 4 radical.

Bicyclettes en aluminium

On a fait des bicyclettes en aluminium et les autorités militaires cherchent, depuis quelque temps, à substituer ce métal au fer, au cuivre et à l'acier, dans toutes les parties de l'équipement du fantassin dont on veut réduire le poids autant que possible.

Dans un même but d'allègement le ministre de la guerre en Russie vient de prescrire l'essai pour la cavalerie de nouveaux « fers » en aluminium.

C'est au régiment des dragons de Finlande que se poursuit actuellement l'expérience.

Les chevaux sont ferrés de la manière suivante : un fer nouveau modèle à l'un des pieds de devant ou de derrière et trois fers ancien modèle aux autres pieds.

Jusqu'à présent, l'essai qui a déjà duré six semaines est très satisfaisant, car non seulement l'aluminium s'use moins vite, mais encore il paraît ne pas être aussi sensible à l'action de la boue et de l'humidité.

La différence en poids atteint près de 70 grammes par fer à cheval ; quant au prix, il n'est pas plus élevé et tendra même à baisser dès que l'outillage de fabrication des nouveaux fers sera un peu perfectionné.

TIRAGES FINANCIERS

Obligations Ville de Paris 1886

Le numéro 582,205 gagne 100,000 francs.

Le numéro 455,201 gagne 50,000 francs.

Les quatre numéros 503,862 — 546,377 — 137,277 et 363,233 gagnent 10,000 francs chacun.

Les quatre numéros 686,450 — 53,174 — 141,214 et 677,799 gagnent 5,000 francs.

Les quarante numéros suivants gagnent 1,000 francs : 577,245 — 419,051 — 304,523 — 655 — 339,741 — 466,083 602,085 — 621,482 — 686,623 — 204,000 — 431,311 — 461,347 — 147,314 — 44,520 — 621,265 — 282,665 — 546,248 — 543,491 — 164,215 — 636,567 — 608,248 — 448,335 — 611,434 — 228,591 — 296,058 — 296,171 605,668 — 100,970 — 46,819 — 612,737 — 258,225 — 573,158 — 440,398 — 21,816 — 183,501 — 119,542 — 59,280 — 6 — 64,870 — 187,384 — 565,686.

Crédit Foncier de France

Tirage du 6 juin 1898

Hier lundi ont eu lieu, au Crédit Foncier de France, les tirages suivants :

OBLIGATIONS COMMUNALES 1879

Le numéro 571,435 gagne 100,000 fr.

Le numéro 257,075 gagne 25,000 fr.

Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. : 690,245 501,483 602,525 937,545 674,520 437,185

Les quarante-cinq numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

238,793	594,895	384,660	596,915	205,288	
54,565	240,571	525,038	127,054	861,282	
241,160	975,319	605,814	573,920	469,674	
684,061	334,404	465,649	916,693	823,798	
232,161	266,260	489,421	963,765	253,483	
668,574	284,642	618,377	86,900	593,809	
673,168	346,462	626,219	724,600	506,962	
932,042	422,450	804,580	702,015	960,789	
569,032	222,497	924,490	371,500	265,669	

OBLIGATIONS COMMUNALES 1880-1884

Le numéro 801,459 gagne 100,000 fr.

Le numéro 770,342 gagne 25,000 fr.

Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs. 963,156, 508,018, 913,060, 289,080, 904,978, 317,158.

Les quarante-cinq numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. :

929,407	568,206	83,823	75,920	168,237
771,504	697,685	123,345	711,610	899,015
495,566	795,252	197,496	119,860	378,356
196,438	644,096	535,686	93,552	140,541
934,456	312,740	249,034	467,367	366,939
102,533	669,724	988,556	332,434	490,031
289,334	576,000	963,621	566,338	921,638
60,516	248,706	954,942	316,548	678,995
450,258	543,166	307,968	469,610	267,983

OBLIGATIONS COMMUNALES 1894

Le numéro 722,276 gagne 100,000 fr.

Le numéro 456,348 gagne 40,000 fr.

Le numéro 149,806 gagne 5,000 fr.

Les vingt numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

979,400	548,884	781,691	965,090	671,043
173,801	148,141	495,261	768,025	805,119
133,491	783,370	891,032	838,770	32,498
705,248	114,230	449,118	590,527	896,945

BAINS THERMO-RÉSINEUX
A ROUBAIX

Voici une excellente nouvelle que nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs :

Sur les instances de plusieurs docteurs de Roubaix, l'administration des *Bains roubaisiens*, rue Pierre-Motte, vient d'adjoindre, au service d'hydrothérapie, le bain thermo-résineux.

Ce procédé thérapeutique étant, aujourd'hui, d'un usage courant, l'installation de cet appareil était tout indiquée pour le traitement du rhumatisme, de la goutte, arthrite, sèche, etc.

Pour le diabète, les coliques hépathiques, et les maladies par ralentissement de la nutrition, ce genre de bains reçoit aussi de nombreuses applications.

Tout le monde applaudira à cette heureuse innovation, dont les *Bains roubaisiens* ont pris l'initiative. Un grand nombre de personnes pourront profiter de cette installation sans quitter Roubaix, sans se rendre aux stations thermales, dont le séjour entraîne des dépenses souvent onéreuses.

Chronique Locale
ROUBAIX
L'ÉLECTION de M. EUGÈNE MOTTE
DEVANT LA CHAMBRE

Paris, 6 juin. — M. Jules Guesde, le blackboulé de Roubaix, s'est présenté aujourd'hui devant la sous-commission du septième bureau, chargée de l'examen des pouvoirs de M. Eugène Motte.

On annonce que M. J. Guesde a demandé également à être entendu par le septième bureau dans une prochaine séance. C'est M. Millerand, dit-on, qui se ferait, à la tribune, l'écho des contestations de son ex-collègue en socialisme.

On ne doute pas, à la Chambre, de la validation de M. Eugène Motte.

Pour le rétablissement des processions. — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, un grand meeting aura lieu, dimanche prochain, à l'Hippodrome de Roubaix.

Nos concitoyens qui, nous en avons le ferme espoir, s'y rendront en foule, protesteront, par leur présence, contre une mesure qui blesse les sentiments d'une grande partie de la population et prive les petits commerçants en général d'une source précieuse de revenus, nous voulons parler de la suppression des processions.

Ils revendiqueront, pour les catholiques, le droit de manifester extérieurement les pratiques de la religion.

Ils demanderont que les cortèges pieux puissent circuler librement à travers les rues et les places de Roubaix, deux ou trois fois l'an, comme circulent à chaque fête populaire les cavalcades, les groupes et les sociétés.

Les orateurs feront observer que tous les prétextes spécieux qu'invoque l'autorité ne justifient pas cette mise hors la loi d'une catégorie de citoyens.

Ils énumèreront les pertes énormes que cet état de choses fait subir à une classe déjà si éprouvée.

Les manifestations de l'Hippodrome auront-elles un résultat pratique ? Nous l'espérons dans un avenir prochain.

Dans tous les cas les milliers de Roubaisiens qui, chaque année, à cette époque, se réunissent pour demander le rétablissement des processions font une œuvre utile à tous; en défendant les intérêts de la religion, ils s'efforcent de sauvegarder en même temps les besoins du petit commerce. L. R.

Le jubilé de Sœur Sainte Léopoldine, supérieure du Vieil-Hospice. — Il se produit autour de l'exercice de la charité vraie et désintéressée un rayonnement qui échauffe les cours et les attire irrésistiblement vers le foyer d'où ces rayons jaillissent.

La force de ce principe général s'était déjà manifestée dimanche au Vieil-Hospice, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la nomination de la « bonne Mère » Sœur Sainte-Léopoldine aux fonctions de supérieure. Elle s'est encore plus énergiquement affirmée lundi matin.

Une messe était célébrée pour fêter le jubilé de la vénérée supérieure. La chapelle était insuffisante à contenir l'assistance nombreuse des personnes qui avaient tenu à lui apporter un témoignage de leur reconnaissance, et les hospitalisés ont dû assister à la messe dans la cour qui était gracieusement décorée.

Au premier rang, devant l'autel, avait pris place la jubilaire ayant à ses côtés Mmes les Supérieures de l'Hôtel-Dieu et du nouvel Hospice de Barbieux. Sur le même rang étaient également les membres de l'administration hospitalière, MM. Deleporte-Bayart, vice-président, Paul Despature et Henri Ternynck.

M. le chanoine Evrard, doyen de Notre-Dame, avait tenu à donner à la sœur Sainte-Léopoldine un témoignage de sa bienveillance en officiant lui-même à la messe qui a été chantée avec grande solennité par le chœur de l'établissement. M. Hoobler, jeune aveugle, ancien élève de Ronchin, a exécuté à l'offertoire une fantaisie sur le saxophone qui a été très favorablement appréciée.

M. l'abbé Algrain, aumônier de l'hospice, s'était fait dimanche, dans une allocution pleine de cœur, sur l'excellence de la vie religieuse, l'interprète de la vénération et de la reconnaissance de tous ceux qui sont l'objet des soins et des bienfaits de la bonne Mère. Par suite il n'y a pas eu de sermon à la messe de lundi.

A l'issue de la messe, les vieillards et tous les assistants étant groupés autour de la vénérable jubilaire, M. Deleporte-Bayart, au nom de la commission hospitalière, lui a offert, aux applaudissements de tous, un souvenir de son jubilé, en lui adressant les paroles suivantes :

« Chère et vénérable Sœur supérieure sainte-Léopoldine,

» La commission administrative des hospices de notre » ville de Roubaix est très heureuse de pouvoir, en ce » beau jour de jubilé, vous offrir un gage de reconnais» sance pour le zèle et le dévouement admirables que » vous n'avez cessé de produire ici depuis vingt-cinq » années que vous avez été mise à la tête de cet établis» sement charitable.

» Les vieillards, pauvres, malades et orphelins que » vous avez eu à diriger sont unanimes à reconnaître » que vous avez toujours été une vraie bonne Mère pour » eux.

» Nous nous joignons à eux pour vous dire combien » nous sommes heureux de vous offrir ce petit et affec» tueux souvenir. »

Il lui remettait en même temps une belle médaille en vermeil, très finement gravée, portant l'inscription : « Souvenir d'affectueuse reconnaissance offert à la directrice Sœur Sainte Léopoldine, par l'Administration hospitalière de Roubaix, à l'occasion de sa 25e année de dévouement aux vieillards et orphelins. »

Les administrateurs se sont ensuite rendus au salon de l'administration où ils ont été suivis par les Sœurs et plusieurs assistants. M. Deleporte Bayart a assuré la bonne Sœur Saint-Hyacinthe, qui exerce son dévouement à Roubaix depuis quarante-neuf ans, qu'elle ne serait pas oubliée l'an prochain pour son jubilé de cinquante ans de généreux services.

Les membres de la commission ont aussi remercié M. le doyen de Notre-Dame de l'éclat particulier qu'il avait apporté à cette fête de famille.

Deux magnifiques dons ont été offerts à la bonne mère Sœur Sainte-Léopoldine pour la chapelle de l'établissement à l'occasion de son jubilé : un superbe ornement rouge par les administrateurs et un riche ostensoir par les orphelins et orphelines anciens et actuels. Ces deux objets ont fait l'admiration de tous les assistants qui les ont examinés pendant que circulaient les vins d'honneur.

A cinq heures du soir, une nombreuse assistance était encore présente au salut d'action de grâces accompagné du chant du *Te Deum*.

Cette belle journée pleine de douces émotions laissera au cœur de tous ceux qui l'ont fêtée un impérissable souvenir.

— Nous recevons au sujet de cette fête la lettre qu'on va lire :

« Roubaix, 6 juin 1898.

» Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,
» LA FÊTE DU DÉVOUEMENT

» A l'occasion du jubilé de la supérieure, l'hospice était en fête aujourd'hui. Le soleil illuminait cet asile de l'*orphelin, de l'infirme* et du *vieillard*.

« L'Administration des hospices présidait la cérémonie et suivant moi elle s'est honorée en donnant cette marque d'estime et de respect à la femme intelligente et dévouée qui depuis 25 ans se consacre à la direction de l'hospice.

» Le jubilé empruntait un caractère familial à ce fait qu'on y voyait à côté des vieillards actuellement hospitalisés, des personnes de tout âge, de conditions différentes, beaucoup accompagnées de leurs *enfants; c'étaient* les anciens orphelins qui venaient en famille fêter la « bonne mère » ; j'y ai vu des vieillards qui n'avaient pas voulu manquer de venir assister à cette fête jubilaire dans cette maison qu'ils considèrent toujours comme la leur et qui, il y a soixante ans, peut-être plus, les a abrités alors qu'ils n'avaient ni foyer ni famille. Cette fête du dévouement était aussi la fête de la reconnaissance.

» La Sœur directrice de l'hospice a eu raison de faire violence à sa modestie et d'accepter que son jubilé soit fêté. C'était un spectacle réconfortant en ces jours où l'on pourrait croire qu'il n'y a plus place que pour l'égoïsme et la lutte des classes. Le peuple à qui l'on prêche la haine est trop sensé pour ne pas voir qu'il y a une meilleure solution de la question sociale, c'est la solidarité entre riches et pauvres, c'est la fraternité, c'est l'amour du prochain.

» Il me serait agréable, Monsieur le Directeur, que vous voutiez bien accorder une place à ces quelques lignes dans votre journal, et vous prie d'agréer mes bien sincères salutations. » X...»

Le prolongement de la rue du Luxembourg. — Par arrêté préfectoral MM. Cocheteux, Vandamme et les héritiers Honoré sont autorisés à louer à la circulation publique, une voie formant le prolongement de la rue du Luxembourg sur une longueur de 100 mètres environ.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort, à l'âge de soixante-quatre ans, de M. Dominique Hisette, brigadier de gendarmerie en retraite, membre titulaire des Sauveteurs du Nord, décoré de la médaille militaire et de la médaille d'argent de 1re classe du gouvernement.

Les funérailles auront lieu le mercredi 8, à l'église du Sacré-Cœur, à neuf heures du matin.

Une réunion des anciens militaires de l'armée coloniale. — Une réunion extraordinaire des médaillés coloniaux vient d'avoir lieu au local de la société, au *Café d'Alsace*, Grande Rue.

Après les admissions de trois nouveaux membres et la lecture de l'ordre du jour, les nombreux sociétaires présents ont organisé une fête intime en l'honneur du porte-drapeau de la société, M. Léopold Mervol, qui vient d'obtenir sa retraite de facteur après 25 ans de bons et loyaux services.

A cette occasion, M. le président a remis, au nom de la société, un superbe bouquet au nouveau retraité, en même temps qu'un vivat retentissant était chanté en son honneur. Très ému de cette marque de sympathie, le héros de la fête a remercié par quelques mots bien sentis, en assurant la société de son entier dévouement.

Le chant de la *Marseillaise*, entonné par tous les anciens militaires de l'armée coloniale présents à la réunion, a terminé cette touchante fête.

A l'école nationale de musique. — M. Canoby, délégué par le ministère des beaux-arts, visite actuellement notre Ecole.

L'heureuse impression qu'il laissa lors de ses inspections de 1886 et 1887 se confirme par la façon toujours courtoise avec laquelle sont données ses observations ainsi que ses encouragements aux *professeurs* et aux élèves qui, en lui témoignant leur reconnaissance, lui souhaitent la bienvenue dans notre région.

La sortie annuelle de la « Chorale Saint-Eloi ». — Dimanche, conformément à la louable habitude qu'ils ont contractée, les membres de la *Chorale Saint-Eloi* ont fait leur sortie annuelle, sous la conduite de M. l'abbé Vaillant, directeur du cercle Saint-Eloi, et de M. Borgie, président de la chorale. Quelques amis, membres du cercle, les accompagnaient.

Le trajet de Roubaix à Herseaux a été fait à pied : ce fut pour commencer une bonne promenade hygiénique ; à Herseaux, les excursionnistes se sont confiés au chemin de fer qui les a rendus sains et saufs à Tourcoing, d'où des voitures, gracieusement mises à leur disposition, les ont transportés à Mourcourt, but de leur excursion et pays natal de leur président, M. Borgie.

A l'entrée du village, la société chorale de la localité les attendait. Après les présentations et l'échange de fraternelles poignées de main, les Roubaisiens ont été conduits à l'église par leurs nouveaux amis de Mourcourt qui ont, chemin faisant, interprété avec beaucoup d'entrain, deux marches entraînantes.

La chorale Saint-Eloi a exécuté les chants de la messe avec le goût artistique que nous nous plaisons souvent à constater chez elle. La population de Mourcourt qui assistait très nombreuse à la messe a surtout admiré l'interprétation du *Cruc fix* de Faure.

A l'issue de la messe, M. le curé a chaleureusement félicité les chanteurs roubaisiens, qui se sont ensuite rendus chez le bourguestre, M. Henneton. Ils y ont reçu l'accueil le plus bienveillant et le plus chaleureux. Après l'exécution d'un chœur qui a été très applaudi, il leur a gracieusement offert les vins d'honneur.

Après avoir repris des forces dans un joyeux et réconfortant dîner, les excursionnistes se sont partagés en deux groupes : l'un s'est dirigé vers le Mont-Saint Aubert, l'autre vers Tournai. De part et d'autre l'après-midi a été agréablement occupée et les membres de la chorale, enchantés de leur journée, se sont retrouvés à huit heures à la gare de Tournai pour retourner ensemble à Roubaix.

Les deux éléments qui donnent un charme spécial à toute excursion n'ont pas manqué à celle-ci : l'incident dont le côté fâcheux se trouve conjuré et la note gaîté. Grâce à l'amabilité d'un cycliste, membre du Cercle St-Eloi, l'incident, sans gravité bien entendu, qui a mis la chorale un instant dans l'embarras, n'a laissé qu'une impression de joyeuse satisfaction. Quant à la note gaîté, elle a été fournie par le doyen d'âge de la chorale, M. Martin, qui a fort diverti ses camarades.

La température. — Il a fait lundi à Roubaix une chaleur presque équatoriale : la journée, la première journée d'été, promettait d'être belle jusqu'au bout. Vers quatre heures le ciel s'est subitement obscurci de nuages sombres et une grosse averse est tombée pendant que le tonnerre grondait.

Qu'il fasse beau au moins mercredi, c'est la Saint-Médard !

Allo ! — Allo !

— Qui est là ?

— Beurre d'Oostcamp, rue du Bois 13.

— Avez-vous de la crème fraîche ?

— Nous en recevons tous les jours.

Désirez-vous en goûter, à l'instant vous pouvez être servie ?

— Oh ! Je l'ai goûtée, dans tous les légumes nouveaux, épinards, oseille, petits pois, haricots, carottes. C'est délicieux, mais avec les fraises, est-ce réellement bon !

— *Délicieux, Madame, quand* vous aurez goûté les fraises à la crème d'Oostcamp, vous ne les mangerez plus autrement.

— Alors, un demi-litre de crème s'il vous plaît.

Une agression nocturne, place de l'Abattoir. — Assommé en rentrant chez lui. — Une agression inqualifiable a eu lieu, dans la nuit de samedi à dimanche. M. Henri Lefebvre, âgé de 35 ans, marchand de bestiaux et chevillieur à l'abattoir, regagnait son domicile, 17, place de l'Abattoir ; il était environ minuit et demi. Arrivé en face du café Regnier il quitta ses amis ; peu après, arrivé chez lui, comme il introduisait sa clef dans la serrure de la porte, il fut attaqué brusquement par derrière et frappé à coups de poing à la figure d'une façon si violente qu'en moins d'une seconde il fut couvert de sang.

M. Henri Lefebvre, qui est taillé en hercule, se retourna contre son agresseur et sans doute il lui aurait donné maille à partir, mais déjà ce dernier avait pris la fuite. L'obscurité aidant, il put s'échapper sans être reconnu.

La victime de cette agression s'en fut aussitôt avertir les agents au poste central, puis elle vint se faire soigner chez M. Leflon, pharmacien, Grande-Rue, qui arrêta le sang et fit un pansement provisoire. La tête du malheureux était horriblement enflée et ses blessures le faisaient beaucoup souffrir; il dut aussitôt s'aliter; son état nécessitera une dizaine de jours de repos.

M. Henri Lefebvre, aveuglé par le sang, n'a pu saisir le signalement de son agresseur ; il suppose que celui-ci avait prémédité son coup et qu'il s'était dissimulé sous une grande porte voisine. Pour étouffer le bruit de ses pas, il avait enlevé ses sabots qu'on a retrouvés à quelques mètres du domicile de M. Lefebvre.

Une enquête a été ouverte par la police, qui, nous l'espérons, ne tardera pas à retrouver l'agresseur.

Les accidents d'usine. — Une ouvrière de la filature de MM. Edouard Ferlié et fils, rue d'Hem, a eu l'index de la main gauche comprimé entre la courroie et la poulie folle de son métier.

La blessée, Julie Callens, âgée de vingt-sept ans, a reçu les soins de M. le docteur Lepers qui lui a prescrit un mois de repos.

— César Bonnier, journalier, âgé de vingt-cinq ans, habitant Grande-Rue, cour du Petit-Paradis, était occupé dans l'établissement de M. Léon Allard, Grande-Rue; il tournait un tremi lorsqu'il eut la première phalange de l'annulaire gauche écrasée.

C'est M. le docteur *Druesne qui lui a prodigué ses soins*; selon lui un mois de repos sera nécessaire au blessé.

Une double arrestation pour outrages à la police. — Deux journalières âgées d'une quarantaine d'années, Elise Verdonck, demeurant rue de Lannoy et Marie Antart, habitant rue de Beaurewaert, ont été arrêtées lundi après-midi et emmenées au dépôt. Toutes deux sont inculpées d'ivresse manifeste et d'outrages à la police.

Un cycliste renversé. — Dimanche matin, vers sept heures, un jeune bicycliste, âgé de 15 ans, M. C..... a été renversé par une voiture, rue du Vieil-Abreuvoir.

Le jeune homme fut transporté à la pharmacie Dujardin où il reçut les soins les plus empressés. Ses blessures n'affectant aucune gravité le cycliste a pu remonter en machine après un pansement.

Dès à présent la laiterie d'Oiscamp rappelle à sa clientèle, toujours si fidèle, et si satisfaite de ses beurres de conserves, qu'elle reçoit les commandes.

Le beurre sera fourni dans la quinzaine. — A partir de 20 kil. la laiterie fait des prix particuliers. — Prière d'envoyer au plus tôt les pots à remplir. — Bien s'adresser 13 rue du Bois. — *Téléphone*.

Chapelle de la Visitation Sainte Marie, 128, boulevard de Strasbourg, à Roubaix. — Neuvaine solennelle en l'honneur du Sacré-Cœur, du 9 au 17 juin. Ordre des offices pour tous les jours de la neuvaine : Première messe à 6 heures avec exposition du Très-Saint Sacrement, à 7 heures, messe solennelle; à 4 heures 1/2, salut solennel avec sermon par M. le chanoine Mortreux, aumônier de la Visitation.

Premier jour de la neuvaine, jeudi 9 juin, fête du Très-Saint-Sacrement.

Deuxième jour de la neuvaine, vendredi 10, réunion mensuelle de la garde d'honneur. Après le salut, distribution des billets-zélateurs.

Quatrième jour de la neuvaine, dimanche 12, adoration perpétuelle du Très Saint-Sacrement.

Dernier jour de la neuvaine, vendredi 17, fête du Sacré-Cœur de Jésus. Consécration au Sacré-Cœur après le sermon.

Le Très Saint-Sacrement sera exposé tous les jours *depuis la première messe jusqu'au salut*.

Croix. — *La Caisse d'épargne.* — Les bureaux de la Caisse d'épargne seront fermés le dimanche 12 juin, à l'occasion de la Fête-Dieu.

— *Les résultats d'une adjudication.* — Lundi matin a eu lieu, à la Mairie, l'adjudication pour les travaux de transfert du kiosque. Les opérations étaient dirigées par M. Desbarbieux, maire, assisté de MM. Billot et Dubar, conseillers municipaux, et en présence du receveur municipal.

Quatre soumissionnaires se sont présentés : M. Goffin avec un rabais de 6 0/0; M. Emblans, 6,50 0/0; M. Paul Dhalluin, 6,55 0/0, et M. Dubus, 7 0/0. Ce dernier ayant soumissionné sur papier libre, a été éliminé, et l'adjudication a été accordée à M. Dhalluin.

— *Le recensement des chevaux.* — Les opérations ont commencé à six heures et demie du matin, sous la présidence de M. le capitaine Delabie, assisté de M. Cadoré vétérinaire et de M. Loy, brigadier. 95 chevaux ont été classés.

— *Menaces de mort.* — Le garde Roger a incarcéré un tisseur de la rue du Créchet, Félicien Bouchez, qui s'est oublié jusqu'à terrasser sa compagne, Zoé Croye, et l'a menacée de la frapper avec une tenaille.

— *Une bagarre rue de Thionville.* — Le même garde est intervenu dans une bataille à laquelle prenaient part six individus peu recommandables. Trois d'entre eux se sont réunis pour faire un mauvais parti au représentant de l'autorité.

Fiers. — *Une bataille dans un estaminet.* — Un cabaretier de Fiers, Florimond Perignon a eu lundi soir une discussion assez violente avec un partenaire de jeu de cartes, dont il n'a pu donner le nom. Une bataille s'ensuivit et Perignon fut fort maltraité. Il a porté plainte contre son adversaire.

Flers-Breucq. — *Un acte de probité.* — M. Darbesse, conducteur de tramways à la Compagnie de Lille-Roubaix, a trouvé lundi matin un porte-monnaie contenant 41 francs, qu'il s'est empressé de remettre au propriétaire à la première réclamation.

Wasquehal. — *Arrestation.* — Pendant la nuit de dimanche à lundi, vers une heure du matin, le garde Wanin a procédé à l'arrestation d'un nommé Achille Deschieter, sujet belge, âgé de 30 ans, qui est inculpé d'ivresse et de violences.

— *Un acte de vandalisme.* — Pendant que plusieurs paisibles consommateurs se trouvaient réunis, dimanche soir vers dix heures, dans l'estaminet tenu par M. César Ernoult, près de la distillerie, un individu resté inconnu a jeté dans les vitres une brique qui est venue s'abattre au milieu de l'estaminet, heureusement sans blesser personne.

Plainte a été portée à la police qui a ouvert une enquête.

— *La deuxième journée de la ducasse.* — La deuxième journée de la ducasse n'a pas été plus favorisée que la première. Un orage qui s'est déchaîné vers quatre heures et demie a encore retenu bon nombre de visiteurs. Néanmoins la soirée a été assez animée.

— *La ducasse du Noir-Bonnet.* — C'est jeudi prochain 9 juin qu'aura lieu la ducasse du Noir-Bonnet. Cette ducasse obtient tous les ans beaucoup de succès.

Hem. — *La deuxième journée de la ducasse et les carrousels de lundi.* — La deuxième journée de la ducasse n'a pas été moins animée que la première.

La soirée surtout avait amené beaucoup de promeneurs autour des établissements forains.

Vers la fin de l'après-midi ont eu lieu le carrousel vélocipédique et le carrousel monté. Le cortège s'est formé à l'estaminet de *Ma Campagne* au Petit-Lannoy, et s'est rendu sur la place du concours, au son d'entraînants pas redoublés joués par la Musique *municipale* qui prêtait son bienveillant concours.

A six heures a commencé le carrousel vélocipédique. Quarante amateurs environ y ont pris part. Vers sept heures et demie les premiers cavaliers sont entrés en piste pour le deuxième carrousel. Un nombreux public garnissait les tribunes.

Le succès légitime obtenu pendant cette deuxième journée du carrousel annuel a couronné les efforts des organisateurs qui, dans le carrousel de la veille, n'ont pas pu attribuer les prix inscrits au programme, le nombre des concurrents, en effet, qui se sont présentés étant devenu par trop restreint devant les craintes causées par l'inclémence du temps.

Toutefois, les pauvres de la commune n'auront pas à en souffrir, car le montant des prix sera versé à la caisse de bienfaisance.

Annappes. — *Une enquête de commodo et incommodo.* — Le maire d'Annappes informe ses administrés que, en exécution d'un arrêté préfectoral il sera procédé le 13 juin 1898 à une enquête de commodo et incommodo sur le projet présenté par le sieur Briet Emile, pour établir une briqueterie à proximité du chemin allant de la route nationale n° 41 à Lezennes. A cet effet, M. Goube, maire de Fiers, commissaire délégué, se rendra à la mairie d'Annappes le dit jour et y reçevra, de 2 heures à 5 heures du soir, les déclarations des habitants de la commune sur les avantages ou les incon